



# Faits saillants

## Séance extraordinaire du conseil des commissaires

### 15 janvier 2024

Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante

Nomination d'une ou d'un commissaire pour la circonscription électorale n

CG240115CA0056

ATTENDU QUE le poste de commissaire de la circonscription électorale n 4 est devenu vacant le 15 décembre 2023;

ATTENDU QU'il était nécessaire de pourvoir le poste dans les 60 jours conformément à l'article 199 de la loi sur les élections scolaires, 2024 pour soumettre leur

candidature;

ATTENDU QUE l'avis public visant à obtenir des candidatures externes a été publié par la commission scolaire le 19 décembre 2023;

ATTENDU QUE deux (2) personnes admissibles au poste de commissaire de la circonscription électorale n 4 ont présenté leur candidature;

ATTENDU QUE les candidats éligibles ont eu l'occasion de se présenter lors de la réunion des membres du comité de parents de la Commission scolaire Wilfrid Laurier tenue le 11 janvier 2024;

ATTENDU QUE les membres du comité de parents ont été consultés le 15 janvier 2024 et que les commentaires émis ont été transmis au conseil des commissaires;

ATTENDU QU'un caucus du Conseil des commissaires a été tenu pour examiner les candidatures reçues;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Wilfrid Laurier souhaite remercier toutes les personnes qui ont posé leur candidature au poste de commissaire dans la circonscription électorale n 4.

Henley commissaire dans la circonscription électorale n 4 en vigueur le 15 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité

